29e ANNEE N° 2390 PARAIT LE SAMEDI 2 AOUT 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Vote personnel

L'opinion, dans tous les pays où la démocratie s'efforce d'organiser le régime parlementaire, a toujours marqué grand intérêt au problème de la collaboration effective de ses élus aux divers travaux des Assemblées, bureaux, commissions, rapports, par conséquent aux séances, et, en même temps, au problème du vote personnel.

Souvent en France, ces deux problèmes sont mal distingués ; beaucoup d'esprits s'imaginent que la présence effective et le vote personnel seraient également assurés si les abus du vote par procuration étaient supprimés ou atténués.

Cependant les deux questions sont fort différentes en elles-mêmes. L'absence des élus choque l'opinion parce qu'ils ont été nommés pour remplir un mandat généralement sollicité et qu'ils se sont engagés, par là, à participer à tous les travaux de leur charge, donc aux séances de l'Assemblée. Les votes improprement appelés « votes par procuration » choquent l'opinion parce qu'elle n'admet pas qu'un juge n'ayant rien entendu d'un débat puisse en décider souverainement.

Les deux questions, distinctes en elles-mêmes, diffèrent encore plus dans leur solution et les remèdes qu'on y peut apporter. Ces remèdes peuvent en effet être cherchés dans des moyens si dissemblables qu'on voit des partisans fervents de la présence effective exiger en même temps le vote des absents, afin d'assurer ainsi la représentation de tous les citoyens, par leurs mandataires présents ou non, dans le vote de toutes les lois.

Quoi qu'il en soit, l'opinion s'inquiète vivement des deux problèmes et particulièrement peut-être aujourd'hui de la question du vote personnel. A mesure que se fait l'éducation politique des électeurs, le vote des absents, même limité à certains scrutins, semble une singularité dangereuse, sinon même, à certaines occasions, un véritable scandale.

L'opinion a toujours pensé spontanément que les débats sont utiles à quelque chose et que les parlementaires ont mieux à faire que de voter en toute matière d'après quelque idée préconçue. Elle a généralement dédaigné les arguments dérisoires si souvent objectés : témoins ceux qui prétendent qu'on sait toujours d'avance comment voter ! A la séance fameuse où tomba le ministère Clémenceau, les spectateurs les plus familiarisés avec l'attitude de l'Assemblée, déclaraient tous à sept heures et demie que le ministère avait cent voix de majorité ; un quart d'heure plus tard, après quelques mots maladroits du président du Conseil, cette majorité se transformait en une minorité de cinquante voix. Ainsi les débats n'étaient pas demeurés sans effet.

La Chambre n'est pas restée absolument sourde aux réclamations de l'opinion. Elle qui, depuis trente ans et malgré de multiples propositions, avait toujours repoussé toute transformation de son règlement au sujet de cet usage, se prononça, pour la première fois, le 15 janvier 1909, dans un scrutin public, au sujet de l'urgence, sur la proposition concernant l'obligation du vote personnel limité à quelques espèces de votes.

Il est vrai que, le rapport venant en discussion, elle fit une subite volte-face et, tandis qu'elle avait demandé avec la plus pressante ardeur, a sa commission, un texte sur le vote personnel, elle accepta d'enthousiasme un texte qui se proposait un tout autre but, celui d'assurer la présence effective aux séances. La feuille de présence fut instituée : elle devait avoir une existence brève. Et la question du vote personnel en tout cas restait entière.

D'ici peu certainement l'opinion la posera de nouveau avec force. Dans toutes nos assemblées locales, conseils municipaux ou d'arrondissement, conseils généraux, nul n'est admis à voter pour des collègues absents et la presence de tous les membres est même soigneusement et officiellement relevée. Tous les pays étrangers ont aussi formellement imposé dans leur Parlement le vote personnel et l'ont réalisé par des moyens effectifs. Il n'est aucune raison pour que le Parlement français, où le vote personnel fut d'ailleurs la règle avant 1850, continue à faire exception.

LOUIS MARIN,
Député de Nancy.

Courrier de la Mode

Comme réelle nouveauté, je dois vous signaler les robes dont la garniture *à même* est produite par un savant découpage transparenté d'une sous jupe ou plutôt d'un fourreau de teinte absolument diverse. Lorsque l'étoffe n'est pas transparente, on se contente de *doubler* la partie découpée d'un léger taffetas, voire même d'un crêpe de chine ou d'un crépon léger, et c'est d'un effet nouveau tout simplement adorable. C'est là une nouvelle adaption de la broderie Richelieu, faite sur toutes étoffes, et les travailleuses pourront au besoin, si le temps leur manque, se contenter d'un col et de parements dans cet ordre d'idées, pour rajeunir et raffrachir un trotteur de l'année dernière, encore joli mais quelles considérent comme *vieux*.

Encore une innovation charmante pour rajeunir une toque c'est le volant de tulle ou de légères dentelles, remplacant le *bord* complètement supprimé et nimbant d'une douceur idéale, tous les visages féminins.

Il y a bien longtemps, je crois, que je n'ai donné à nos maîtres et seigneurs quelques indications sur les modes nouvelles les concernant. Cette année la tendance générale est de *ceintrer* davantage les vêtements à la taille, et en même temps de les ajuster plus étroitement, sans pour cela les retourner aux anciens gaudets que formaient, il y a quelques années, les vêtements ceintrés. Jaquettes et vestons à longs revers se portent, comme nos vestes, très largement ouverts le plus souvent fermés par un seul bouton à hauteur du nombril. On voit beaucoup moins de gilets de fantaisie, à part le gilet blanc, toujours aimé et si sayant dans sa correcte simplicité — le Whipcord crème est grand favori pour le jour. Les costumes sont préférablement de teintes foncées et unies, gros bleu, marron, gris foncé toujours unies.

La redingote est redevenue le vêtement aristocratique par excellence, car rien ne donne plus grand air à *qui sait* la porter, et si on l'a négligée un peu, c'est surtout par amour du *laisser aller* et de la pratique des sports, auxquels se livrent presque tous les hommes jeunes. Mais cette douairière des vêtements masculins de haute allure, ne se porte plus guère boutonnée à moins que ce ne soit pour les hommes très âgés, et de plus, la jupe beaucoup moins ample est aussi plus courte — elle ne doit guère dépasser le genou.

Le gilet et le pantalon pareils sont ordinairement en shtland dans les tons gris ou noirs. Cependant, quelques jeunes élégants préfèrent le pantalon avec le gilet pareil à la redingote ou blanc. Les revers sont coupés droits, toujours allongés et largement recouverts de soie

Quant à la jaquettte, elle reste à taille très courte, libre sur les hanches, très évasée du bas, fermée à un ou deux boutons à la taille réelle. Gilet *toujours* pareil et pantalon fantaisie dans les tons neutres pour tous ceux qui n'aiment pas le complet déclaré cette année trop costume de voyage.

Les pantalons à petits damiers (ces damiers que nous aimons tant pour les tailleurs courants), sont un peu délaissés des fashionnables comme trop communs. Il ne sont guère admis qu'avec le veston droit noir ou gros bleu, à la campagne ou en voyage. Le veston est toujours le vêtement le plus commode et le plus sans façon. On le porte droit et un peu plus long que la saison passée, ce qui est plus seyant, taille très cintrée et bas assez serré, sans ouverture derrière ; gilet et pantalon pareils ou fantaisie au choix. Le pardessus de demi-saison un peu plus long que la saison dernière se porte habituellement ouvert, et doit être de teinte plus foncée que le veston ou la jaquette qu'il accompagne, avec de grands revers de soie.

Pour le matin, si l'on fait une promenade à cheval, le pardessus mastic est seul admis par les élégants. Il doit être très court avec une fente de chaque côté afin de n'être pas forcé de remonter disgracieusement dans le dos.

Maintenant, lecteurs coquets (je sais qu'il en est plusieurs) vous ne m'accuserez plus de ne m'occuper que de fanfreluches féminines et de ne jamais vous parler de la toilette masculine. Et quand je connaitrai quelque nouveauté intéressante dans les fantaisies *à côté* je vous les indiquerait de même.

J. ERARD

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

UNE DESOLEE, Sisteron. — Il n'y a pas de quoi vraiment. Lavez tout simplement votre kimono dans une eau de panama et rincez à l'eau tiède avec une ceuilleree à bouche d'amoniaque dans l'eau de rinçage. Le grand malheur sera réparé à peu de frais et votre broderie gardera ses teintes qui vous plaisent tant ; essorer dans du linge blanc et repasser humide.

H. C. 12, Digne — 1° J'ignore cette adresse ; 2° au Crédit Foncier, Paris ; 3° au Comptoir National d'Escompte de Paris, tous deux vous répondront en ce qui les concerne plus longuement que je ne pourrais ici.

J. E.

Chronique Electorale

Décidément, ça ne va pas fort. De mémoire d'électeur jamais on avait vu des élections cantonales si peu animées et si peu fournisseuses de candidats. Alors qu'aux dernières élections supplémentaires d'un conseiller d'arrondissement il y eut une petite bataille livrée par quatre postulants, nous n'avons cette année à Sisteron pour les élections au Conseil général qu'un seul solliciteur. Faut-il s'en louer ? faut-il s'en plaindre ? cela dépend le point de vue auquel on se place.

Néanmoins comme la période électorale réserve toujours des surprises, il ne serait pas autrement surprenant de voir à la dernière heure surgir un candidat.

La pénible constatation que nous faisons pour Sisteron, nous pouvons la faire également pour une partie des arrondissements voisins. Dans les Hautes-Alpes, à Serres, M. Victor Peytral, qui se représente, n'a devant lui aucun concurrent ; à Laragne, à Ribiers, c'est tout juste si on a pu lancer un candidat, il en est ainsi dans d'autres cantons où la lutte n'a aucun intérêt puisqu'elle n'a pas lieu faute de combattants.

De tous les cantons compris dans l'arrondissement de Sisteron, celui de Turriers se distingue par la multitude de solliciteurs ; trois candidats se disputent l'honneur d'être le représentant de ce canton, ce sont : M. Pustel, notaire ; M. Gervais de Gigors et M. Charles Bontoux, avoué, de Sisteron. Qui l'emportera des trois ? voilà le secret de polichinelle.

Dans notre dernier numéro nous avons publié les professions de foi de MM. Gasquet, Massot et Pustel, notre impartialité nous fait un devoir de publier celle de M. Bontoux. Voici ce qu'elle dit :

Mes chers Concitoyens,

Vous me connaissez, inutile de vous dire qui je suis. Je vous connais aussi à peu près tous et je sais, pour l'avoir parcouru souvent, que votre canton a des besoins considérables ; je sais que depuis longtemps il est négligé, presque délaissé. Je sais aussi qu'aimant le sol où vous êtes né, vous avez le légitime désir de le voir prospère et tout autant favorisé que les cantons qui l'environnent.

Je sais encore que pour obtenir même ce minimum, il faut à votre tête un homme qui ne recule pas devant la besogne à accomplir, les démarches à faire auprès des pouvoirs publics, les réclamations à adresser et à soutenir au sein de l'assemblée départementale. Cet homme, encouragé par l'insistance de mes amis du canton de Turriers, j'ai la bonne volonté de l'être, ou tout au moins de tâcher et de faire tous mes efforts pour le devenir. A vous de dire, par vos bulletins de vote le 3 août prochain, si vous consentez à ce que je le sois, à ce que j'essaye tout au moins de réaliser les promesses que je vous fais.

Au point de vue politique, je suis républicain et par mes convictions et, je peux le dire fièrement, par tradition familiale. Si

© VILLE DE SISTERON

vous aviez oublié, je vous dirais qu'il fut un homme, disparu hélas ! depuis longtemps déjà ! que cet homme durant sa vie ne marchanda ni son appui ni son assistance et en particulier aux déshérités qui s'adressaient à lui. Cet homme, *Félix Bontoux*, mon regretté frère, m'a laissé tout un passé d'une foi ardemment républicaine qu'il traduisait en me disant à moi qui étais resté ce qu'il avait de plus cher : *sois républicain*. Me croiriez vous capable de renier ce passé ?

Je suis donc républicain, mais je veux que la République soit à tous et pour tous ; il ne faut pas qu'elle soit l'apanage ou la chose de quelques privilégiés. Il ne faut pas que vous, les agriculteurs, supportiez la charge des impôts. Il ne faut pas qu'une politique de surenchère mette à votre charge presque entière un budget de six milliards qui tout entier sort de vos poches sans y rentrer jamais, sous quelque forme que ce soit. Le budget c'est vos deniers, c'est vos deniers qui le constituent ; vous avez par suite le droit de demander qu'il y ait de l'ordre et de l'économie dans leur distribution.

Vous avez le droit de vous indigner lorsque de grasses prébendes figurent au budget pour 100.000 francs et davantage. Vous avez le droit de vous indigner, lorsque députés et sénateurs font à la cantonade un trou au budget de 6000 fr. par tête, alors qu'ils sont 900 à y émarger.

Ce droit, ces droits, je suis d'avis moi qu'il ne vous convient pas, qu'il ne convient à personne de les abdiquer. Tant que les abus, tant que les surenchères électorales existeront, tant que, à côté des exagérations budgétaires, on vous allouera pour les dommages par exemple causés à vos champs par les intempéries, une somme variant de 60 centimes à 5 francs pour la perte d'une récolte qui en vaut 1000 et davantage, je dis moi que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Je dis que notre droit à tous, Electeurs libres, est de protester, et de protester avec toute l'énergie possible contre les abus, les confiscations, les surenchères électorales et toutes les gabegies qu'il serait trop long d'énumérer dans une profession de foi électorale.

Je dis que ma foi robuste dans l'avenir de la République, me fait seule espérer que le jour viendra peut-être, où la République sera la République de tous, où vous agriculteurs mes amis, vous aurez comme tous votre place. Je dis que ce jour nous crierons tous : Vive la République ! Je dis aussi que tant que ce jour n'aura pas lui, nous crierons toujours et malgré tout : Vive la France ! Vive la République, mais vive la République réellement démocratique ! Vive la République des paysans ! Vive le canton de Turriers.

Charles BONTOUX.
Licencié en Droit, Avoué à Sisteron,
Candidat républicain.

Chronique Locale

SISTERON

Le Tir au "Sisteron-Vélo". — Ainsi qu'il a été précédemment annoncé, les premières séances de tir vont avoir lieu prochainement au stand de la Maisonnette qui vient d'être aménagé en vue de la saison et la date du dimanche 3 août a été choisie pour la séance d'ouverture.

On a pu remarquer que d'importants travaux avaient été effectués en vue de l'agrandissement du terrain du foot-ball et, devant la prospérité toujours croissante de notre Société sportive, l'antique terrain qui vit naître le premier élan de la jeunesse Sisteronnaise vers les sports, va à son tour s'amplifier et devenir, par la suite, le parc moderne et le lieu de rendez-vous de tous ceux, et ils sont légion, qu'intéresse la pratique de tir et des exercices physiques. Le prix de la série de 6 cartouches est de 50 centimes pour les sociétaires. Le tir est ouvert au public et MM. les sociétaires trouveront à chaque séance leur carnet individuel de classement et de contrôle.

L'organisation et la surveillance fonctionnent sous la direction d'une Commission spécialement constituée et composée de MM. Borel, notaire, officier de réserve ; Brunet, secrétaire à la sous-préfecture ; Sansonnetti, officier de réserve ; Bérard, banquier, et de MM. G. Buès, Conis, Aubert, commissaires.

Nous pouvons annoncer qu'un buffet sera ouvert à la disposition du public qui, très certainement se rendra nombreux à l'appel des organisateurs et dont la présence sera pour eux le meilleur gage de confiance et le plus cher encouragement.

Commissaires délégués pour le dimanche 3 août : MM. Sansonnetti, officier de tir, Brunet et Aubert, commissaires.

Espinasse et Gasquet, service des munitions.

La séance commencera à 3 heures précises. Il est spécialement recommandé au public de se conformer aux instructions des commissaires et de tenir les chiens en laisse. La seule entrée du stand est la 2me maisonnette.

Organisation des milices communales. — Par circulaire du 9 juillet 1913, le Ministre de l'Intérieur signale la nécessité que présente sur tout le territoire l'organisation de gardes communales.

Les gardes communales seraient formées au moyen d'hommes de bonne volonté encore valides, déliés des obligations militaires et dont l'âge ne dépasserait pas 55 ans. Ils n'auraient pas en temps de guerre le caractère de belligérants et seraient seulement appelés pendant la période des hostilités à contribuer au maintien de l'ordre public. L'armement sera facultatif.

Chaque garde communal recevrait une indemnité particulière de 2,50 à partir de son entrée effective en fonctions.

Les personnes qui désireraient faire partie de ces milices sont priées de venir se faire inscrire sans retard à la mairie.

Achat de chevaux pour l'Armée.— Les propriétaires de chevaux sont informés que le comité de Remonte achètera les chevaux le 6 août à 3 heures du soir, devant la gare.

Le temps qu'il fait. — Ah oui, parlons-en du temps qu'il a fait et de celui qu'il fait. Demandez aux agriculteurs si la guigne ne les poursuit pas. Non seulement les caprices du temps ne permettent pas à la pluie de tomber, mais encore le canal d'arrosage jaloux des fortes chaleurs se met lui aussi de la partie et sans plus de façon, comme une vulgaire bouteille de Moët, il part en cascade, rompt son lit et arrête là ses bienfaisants arrosages, aidé encore par la nonchalance apportée dans les réparations que nécessitent d'urgence le canal par ces temps de grandes sécheresse et qui auraient pu être faites plus rapidement.

A la longue période de sécheresse que nous subissons depuis un bon mois, il s'est produit seulement une interruption de quelques heures qui a permit aux écluses célestes d'épancher sur la terre une ondée de quelques instants qui est venue — non pas retremper la terre — mais laver et raffraichir les arbres assoiffés.

Bien qu'il ne soit au pouvoir de personne d'arrêter le soleil et de faire pleuvoir, souhaitons que, pour ne pas compromettre totalement la récolte et pour le grand bien des raisins, le Très Haut voudra bien nous favoriser encore de quelques gouttes de pluie, mais pas trop cependant.

Eaux et Forêts. — M. Audemard, garde communal des Eaux et Forêts à Gardanne (Bouches-du-Rhône), est nommé garde domanial de 2me classe au poste de St-Geniez.

Avis. — Afin d'éviter une confusion de lieux, nous nous faisons un devoir de faire remarquer aux électeurs que leur carte de vote porte bien l'indication du lieu où se fera le vote de demain : c'est à l'ancienne Mairie, sur la place.

Ecole Primaire Supérieure de filles. — Notre école vient pour la troisième fois de cette année de remporter un superbe et magnifique succès au concours pour l'admission à l'Ecole Normale. Elle a présenté 14 élèves sur 51 pour tout le département ; il n'y avait que 11 places vacantes et 5 supplémentaires, soit en tout 16. Sur 21 admises à l'écrit, Sisteron en avait 12 ; au résultat définitif, sur 16 reçues pour tout le département Sisteron en obtient 8.

Ce sont : Mlles Eugénie Bellon, de Barcelonnette, 1re ; Thérèse Fautrier, de Peipin, 3me ; Zélie Pellet, de Thorame-Basse, 5me ; Augusta Isnard, de Senez, 11me. Supplémentaires : Reymonde Espitalier, de Barcelonnette, 1re ; Marie Féraud, de Barrême, 2me ; M.-L. Frangi, de Selonnet, 3me ; Marie Benoît, de Sisteron, 5me.

C'est là un succès sans précédent si l'on considère surtout que c'est un concours et non un simple examen. Nous en félicitons vivement professeurs et élèves et souhaitons que la municipalité saura s'en servir pour augmenter la population scolaire de notre important établissement enseignant.

Tels des enfants prodigues, beaucoup de clients qui nous avaient quittés sont revenus chez nous. C'est qu'ils ont reconnu qu'on ne peut pas faire bon et bon marché. Pour faire bon il faut faire payer le prix.

CONCHY ET JUSTET
Avenue de la gare et Rue Droite
— SISTERON —

Les primeurs. — On appelle primeurs les premiers légumes, les premiers fruits qui plus avancés en maturité que leur congénérés et aussi mieux cultivés qu'eux, apparaissent sur le marché bon premiers. Sont compris dans ce mot : figues, cerises, melons, tomates, etc., etc., Il va sans dire que ces primeurs apportés très souvent des pays voisins, se vendent à un prix exorbitant dépassant toute limite de l'ordre alors qu'en général ils coûtent très peu. C'est là que nous voulons en venir,

Depuis les débuts de la saison des fruits et légumes, il est un produit qui s'est vendu au centuple de ce qu'il a coûté ; par exemple les tomates, au début elle s'est vendue 80 et 90 cent. le kilog. Samedi dernier, elles se vendaient le matin, à l'ouverture du marché, de 60 à 65 centimes le kilog., deux heures plus tard, vers 9 heures, un vendeur les criait a 30 centimes, ayant à ce prix, encore un bon bénéfice ; elles coûtent 0,10 prises sur le marché de Cavaillon.

On peut juger quel bénéfice retiraient les revendeurs au début de la saison et, si nous sommes étonnés des écarts de prix que nous trouvons chez deux concurrents, on peut se demander si c'est normal.

Nous convenons très volontiers que par ces temps de cherté, il est nécessaire que chacun gagne sa vie, mais nous aimerions mieux que — sans faire appel aux lois municipales qui régissent la vente des produits — vendeurs et revendeurs s'en tiennent à un bénéfice suffisamment rémunérateurs pour le plus grand bien des producteurs et des consommateurs.

Concours de Tir. — Nous apprenons avec plaisir qne la Société de Tir *La Durance* vient d'annexer à ses séances de tir réel des séances régulières publiques à la carabine Lebel. Ces séances auront lieu le dimanche après-midi sur le jeu de boules de l'établissement Laurent, à la gare.

Elle commenceront demain dimanche de 3 h. à 6 heures du soir. Pour l'inauguration du stand à la carabine, un important concours aura lieu.

Les armes et les munitions seront fournies par la Société.

Vu l'importance des 5 prix qui y sont affectés, les séances présentent un très grand intérêt.

Fondation Beinet. — Le prix de 100 francs, fondé par M. Beinet, rentier à Digne, en souvenir de son regretté fils, a été décerné cette année au jeune Lambert de Sisteron.

On sait que ce prix consiste à récompenser un des élèves qui par concours a fait la meilleure composition de français sur Sisteron.

Collège. — Un cours de vacances payant est organisé au collège depuis le 1er août, pour les élèves de toutes les classes, au dessus de la 10e. Il a lieu de 8 à 10 heures du matin, tous les jours de la semaine, sauf les jeudi et dimanche.

A louer présentement deux belles écuries. S'adresser au bureau du Journal.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

ETAT-CIVIL

du 25 au 31 juillet 1913.

NAISSANCES

Silvy Marcelle, rue Saunerie.
Plauche Marthe-Albertine-Pauline, la Nury.

MARIAGES

DÉCÈS

Faudon Joseph, cult., 79 ans, hospice.
Garcin Scolastique, veuve Lieutier, à Soleihet.

Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons nous un remède peu coûteux : la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Verteuil (Gironde), 5 août 1912. Je suis très satisfait des Pilules Suisses qui sont très efficaces contre la constipation. Chaim (Sig. lég.)

ON DEMANDE partout des agents exclusifs pour mes produits nouveaux et brevetés. Fixe et commissions. Ecrire Georges JOLLY, 31, rue Dragon à Marseille.

MAISON A VENDRE, comprenant : Ecurie, remise et grenier à foin, située au quartier de Bourg-Reynaud. Prix modéré.

S'adresser à M. NURY, instituteur à Château-Arnoux, ou au bureau du Journal.

A LOUER A LA St-MICHEL

Un Logement pour petit ménage, femme ou homme seul.

Ce logement situé au rez-de-chaussée comprend une vaste chambre bien éclairée et bien aérée, balcon exposé au soleil et vue sur la campagne, réserve pour bois, et magasin pouvant servir à tout usage.

S'adresser de suite à l'Imprimerie Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

HERNIEUX

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Vous portez un bandage qui vous torture et qui, laissant glisser votre hernie, écrase l'intestin sous la pelote. Vous le remplacez alors par un bandage **plus souple** dont la puissance est nulle et qui s'allonge démesurément au bout de quelque temps. Votre hernie n'est jamais maintenue et vous redoutez l'étranglement fatal. C'est pour vous la souffrance physique, aggravée par la torture morale. Eh bien, il existe un **appareil sans ressort**, inventé par M. GLASER, spécialiste de Paris.

Sans ressort, il est si souple et si léger que les personnes les plus délicates peuvent le porter jour et nuit **sans gêne**. On peut affirmer que la ceinture est presque inusable et sa puissance est telle, qu'il immobilise radicalement les plus volumineuses, les plus rebelles. Ajoutons qu'un système spécial donne à cet appareil une puissance d'élasticité précieuse et constante et c'est là le secret de cette merveilleuse invention. Nous n'insistons pas davantage. Le doute est bien permis à ceux qui ont éprouvé des déceptions continuelles.

Qu'ils viennent donc essayer cet appareil. Il pourront ainsi se convaincre que le **soulagement est immédiat**, et il leur sera démontré que, grâce à la contention radicale et parfaite, tout espoir de guérison n'est jamais perdu. En voici une preuve :

26 mars 1913.

Monsieur GLASER,

J'ai eu le bonheur de trouver chez vous un appareil efficace qui m'a guéri d'une hernie que j'avais depuis 23 ans. Ce résultat s'est produit sans douleur et sans interruption de travail. Je vous remercie pour ce beau résultat et vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de hernies.

GAUDIEZ François,
à Cessens par Albens (Savoie).

Aussi engageons nous vivement toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, (hommes, femmes et enfants), à venir essayer cet appareil à :

GAP, le 16 Août, Hôtel de France.
SISTERON, le 17, Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, le 18, Hôtel de Lys.
MANOSQUE, le 19, Hôtel des Postes.
DIGNE, le 20, Hôtel Boyer-Mistre.

Pour éviter l'étranglement des hernies, demander la brochure gratuite à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRE A GRÉ

Petite Maison bourgeoise

comprenant vestibules, salon, salle à manger, six chambres de maitre, deux chambres de domestiques, cuisine, water-closet moderne, remise, deux écuries, caves, etc., sise à Sisteron.

Tout à l'égout, Electricité, vue sur la vallée de la Durance,

S'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron.

Bulletin Financier

Le marché est soutenu, bien que les transactions restent rares.

Le 3 0/0 a excellente allure. Il termine à 85.05.

Les Fonds d'Etat étrangers s'améliorent : Extérieure 89.20 ; Serbe 80.75 ; Turc 83.90 ; Russe Consolidé 91.55.

Les établissements de crédit sont pour la plupart en progrés : Comptoir d'Escompte 1060 ; Crédit Lyonnais 1650 ; Société Générale 812; Banco di Roma 104.

Les Chemins de fer français restent fermes : Nord 7668 ; Lyon 1278.

Les valeurs d'électricité montrent de bonnes dispositions : Electricité de Paris 796.

Les valeurs industrielles s'améliorent quelque peu : Briansk 467 ; Tubes de Sosnowice 794.

Le compartiment cuprifère accentue sa bonne tendance : Le Rio clôture à 1886.

Les mines d'or sud-africaines restent indécises, D'importantes concessions seraient faites par les représentants des industries minières : East Rand 59.75 ; Randmines 153.50.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Compagnie P. L. M. vient de publier une affiche à l'échelle de 1/50.000 représentant la vue en relief du *Massif du Mont Blanc* avec ses lignes électriques ou à crémaillère, ses routes, ses chemins, ses sentiers, ses pistes et ses refuges et présentant un grand intérêt pour les touristes qui désirent visiter cette célèbre partie des Alpes.

Cette affiche est envoyée sur demande affranchie, adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.L.M. 20, boulevard Diderot à Paris (XIIe) et acccompagnée de 2 fr. 50 en mandat-poste pour les envois à destination de la France et de 3 fr. en mandat poste international pour ceux à destination de l'Etranger.

* * *

La Route des Alpes
ÉVIAN' THONON, NICE

Grand service d'auto-cars (1er juillet-15 septembre 1913).

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Charttreuse qui constituera un attrait de plus appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilométres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares-bureaux de ville et agences de uoyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.L.M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de villes et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr 50, adressé à la Cie P.L.M. (publicité) 20 boulevard Diderot à Paris.

* * *

La Compagnie P.L.M. mettra en marche, les 27 Juillet et 6 Août prochains, au départ de *Paris*, deux trains spéciaux, à prix réduits, sur le *Dauphiné*.

Le retour pourra s'effectuer au gré des voyageurs, jusqu'au 1er novenbre prochain.

Prix des places, aller et retour, de *Paris* aux gares ci-aprés:

	2e classe	3e classe
Grenoble et St-Marcellin	50 fr.	35 fr. 50
Romans-Bourg-de-Péage	51 »	33 » 50
Veynes	56 »	36 » 50
Die	60 »	39 »
Gap	58 »	38 »
Briançon	64 » 50	42 »
Sisteron	60 »	39 »
Volx	62 » 50	41 »
Digne	62 » 50	41 »

Pour plus amples renseignements consulter les affiches exposées dans la plupart des gares et dans les principales localités.

GUIDE P.L.M. DES ALPES

La nouvelle édition du Guide P.L.M. des Alpes vient de paraître. Elle, contient outre de nombreuses illustrations en simili gravure 9 cartes en couleurs et un beau dépliant panoramique.

Le Guide P.L.M. des Alpes est en vente dans les bibliothèques des gares ; il egalement adréssé franco à toute personne qui en fait la demande accompagnée de 0 fr.50 en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.L.M. (Publicité) 20 Bd. Diderot à Paris.

* * *

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerrannée

Continuant la série de ses publications artistiques, la Cie P.L.M. vient de faire paraître un remarquable *Atlas de la vallée du Rhône*, qui inaugure une collection de cinq albums similaires formant un admirable ensemble descriptif des régions desservies par son réseau.

L'Atlas de la vallée du Rhône, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photo-gravures, renferme en outre deux superbes planches, hors-texte, en couleurs et carte très intéressante de la région, également en couleurs.

L'Atlas de la vallée du Rhône est en vente au prix de 0 fr. 50 à la gare de Paris Lyon (Bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales de Paris et bibliothèques des gares du réseau P.L.M. ; on peut aussi se le procurer en faisant la demande, par lettre adressée au Service de la publicité de la Cie P.L M., 20, Boulevard Diderot, Paris, et accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

ED. RAVOUX,

Grand'Place, 21, SISTERON

TOILES ET NOUVEAUTÉS

Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Cartes d'Excursions

1re, 2me, 3me classes — Individuelles ou de famille

dans le *Dauphiné*, *la Savoie*, *le Jura*, *l'Auvergne* et les *Cévennes*.

Emission dans toutes les gares du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à *la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un voyage aller et retour*, avec arrêts facultatifs entre le point de dèpart et l'une quelconque des gares du périmétre de la zone. Si ce vayage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilométre en plus de : 0,065 en 1e classe ; 0,045 en 2me classe, 0,03 en 3me classe. Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte 10 o|o, 3e carte 20 o|o, 4me carte 30 o|o, 5me carte 40 o|o, 6me carte et les suivantes 50 o|o.

La demande de cartes doit être faite sur formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

RETARD des Epoques

MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr* du Laboratoire de Spécialités, 11, Br Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* **efficace, garanti** *et* **sans danger.**

LA VIE HEUREUSE
du 15 Juillet 1913.

Qu'y a-t-il de plus agréable en vacances pour occuper les longues heures de loisir qu'un beau jeu, amusant et fécond en surprises ? Mais la liste des jeux vraiment divertissants paraît courte. Pour la prolonger et renouveler ce plaisir des vacances, la **Vie Heureuse** de Juillet apporte à ses lecteurs 25 jeux nouveaux ou à la mode pour le plein air : une véritable petite encyclopèdie des divertissements pour les jeunes gens et les familles.

Et c'est autour de ces pages pratiques et curieusement illustrées, une brillante Revue de toutes les actualités : Les *Concours du Conservatoire* interprétés par un maître de dessin tel que Lelong ; *les Gestes victorieux des Championnes du Tennis ; la mode du Monocle* qui, venue de New York, va conquérir Paris ; une charmante scène de la *redoute vénitienne* donnée par le comte de Cambacérès ; les derniers portraits de *Raymond Constant*, peintre attitré de l'aristocratie ; les plus belles images de la *Gymnastique rythmique à la mode* ; *les élégances d'été*, tulles et aigrettes ; *Fantaisie des ceintures*, *la grâce des volants*, bien d'autres compositions ou photographies du jour qui accompagnent des contes, des nouvelles des chroniques de Jane Catulle Mendès, Sybil de Lancey, Henri Bidou, Gabriel Mourey, Henri L. de Péréra.

Enfin dans ce numèro de Juillet paraissent de piquants *Mémoires inédits* de Thérésa, la reine de la Chanson française, qui vient de mourir, et *C'est la Vie*, un court roman délicat et pathétique de Mme Jacques Morel, lauréate du *Prix Vie Heureuse en 1912*.

Abonnement : Départements, 7 francs ; Etranger 9 francs ; le numéro 50 centimes.

SISTERON-JOURNAL

est en vente :

à MARSEILLE, chez M. Croze, Cours Belsunce ; chez Mme Monier, Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, Cours Mirabeau.

à SISTERON, chez M. Allemand, rue Droite ; au kiosque Queyrel, au Portail et au bureau du journal.

ROYAL WINDSOR

LE CELÈBRE
RÉGÉNERATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX pharmacien-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconises. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guerir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

UILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine,
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER Place de la Mairie, prochainement 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre :** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON